



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-huit janvier à 14 heures,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la Société ALVA se sont réunis au siège administratif de Groupe Delambre, situé au 4 bis rue des Chevaliers – 44400 REZE.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Madame Marie Bluche-Busquet, Présidente du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Jean-Yves Bordas, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Xavier Defaye, Membre du Conseil de Surveillance

Madame Marie-Annick Bluche est absente et représentée.

A été également invité :

- Monsieur Bruno CHAPRON, membre du Directoire de Groupe Delambre, est présent

Madame Marie Bluche-Busquet préside la séance en sa qualité de Présidente du Conseil de Surveillance.

La Présidente rappelle l'ordre du jour et les minutes de la séance sont :

I. Changement de Présidence

- Acte du départ du Président SINOVA Management chez ALVA
- Nomination de SARIA SAS en tant que Président,
- Pouvoir en vue des formalités,

II. Cadrage de fonctionnement

- Délégation de pouvoirs
- Rappel loi Egalim
- Actualisation des baux de SARIA
- Communication vers la presse

DS

Paraphe

Paraphe



Après échanges entre les membres du Conseil de Surveillance, les Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance ont pris, à l'unanimité, la décision suivante :

I. Changement de Présidence

PREMIERE DECISION

La Présidente et le Vice-Président du Conseil de Surveillance, prennent acte du départ ce jour de la société SINOVA Management en tant que Président de la société ALVA SAS à effet immédiat. Il est libéré de tous ses droits et obligations envers la société.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la première décision, la Présidente et le Vice-Président du Conseil de Surveillance décident de nommer au mandat de Président d'ALVA, la société SARIA SAS, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 552 002 255 (92), située 20 rue Martre – 92110 CLICHY à compter de ce jour

La société SARIA SAS confirme accepter ses fonctions à compter de ce jour.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

II. Cadrage de fonctionnement

- Délégation de pouvoirs

Suite évolution de l'organisation de SARIA France, les délégations de pouvoirs du Directeur Général d'ALVA vont être actualisés

- Rappel loi Egalim

Les membres du conseil de surveillance rappelle la nécessité absolue de respecter la loi Egalim, notamment pour les produits FOOD.

- Actualisation des baux de SARIA

Suite à la modification des valeurs locatives du foncier détenu par SARIA et mise en location au profit d'ALVA, les baux au bénéfice d'ALVA, Lisieux et Issé, sont revus, selon les dispositions suivantes :

BEUVILLERS = diminution du loyer annuel de 97 700€ à 53 000€

ISSE = légère augmentation du loyer de 38 004€ à 39 594€

DS
MB

Paraphe
MB

Paraphe
XD



Les membres du conseil de surveillance valide la modification des baux sur les bases tarifaires ci-dessus.

- Communication vers la presse

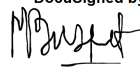
Il est rappelé la nécessité de partager avec les membres du conseil de surveillance les projets de communication à destination de la presse, notamment la presse audiovisuelle.

Il est proposé que les membres de l'équipe de communication de Saria puissent venir prendre connaissance, dès que possible, du fonctionnement d'ALVA et des dossiers pouvant être concernés par une communication vers la presse.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président du Conseil de Surveillance, le Vice-Président du Conseil de Surveillance et un Membre du Conseil de Surveillance.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Mme Marie BUSQUET
Présidente du Conseil de Surveillance

DocuSigned by:

A96DF4771EC444B...

Mr JY BORDAS
Vice-Président du Conseil de Surveillance

Signé par :

34A173FE12C74AA...

Mr Xavier DEFAYE

Membre du Conseil de Surveillance

Signé par :

1A137CF583604EE...